

Envoyé en préfecture le 31/10/2022

Reçu en préfecture le 31/10/2022

Publié le

SLOW

ID : 030-213000284-20221031-2022_10_042-AI

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze
Service Aménagement Urbain
Domaine et patrimoine

DÉCISION MUNICIPALE N°2022-10-042

Objet : Bail d'immeuble au profit de l'Etat, Ministère de l'Education Nationale

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-07-22A du 3 juillet 2020 relative à la délégation du Conseil municipal au maire,

Considérant qu'en vue de l'installation des services de l'Inspection de l'Éducation Nationale de la circonscription de Bagnols-sur-Cèze, la commune de Bagnols-sur-Cèze a donné à bail à l'État des locaux situé à Bagnols-sur-Cèze, Allée Newbury,

Considérant que cet immeuble, figure au cadastre de la commune, section BN parcelle 22 et comprenant des locaux à usage de bureaux pour une surface utile brute totale de 119,6 m² dont 12 m² de locaux d'archives au 1^{er} étage,

DÉCIDE

- de signer avec l'Etat, Ministère de l'éducation nationale, un bail pour une durée de 6 ans à compter du 26 août 2019 moyennant un loyer annuel de 6 778,80 euros payable trimestriellement à terme échu,

Fait à Bagnols-sur-Cèze, le 31 octobre 2022

Le Maire,



Jean-Yves CHAPELET